

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ÉQUIPEMENT
DU LOGEMENT ET DU TOURISME

Service des Affaires
Économiques et
Internationales (S.A.E.I.)

Groupe de Recherches et
d'Études sur la Construction et
l'Habitation (GRECOH)

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

**L'HABITAT DES TRAVAILLEURS
IMMIGRÉS DANS L'ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES
- production et vécu -**

Réalisée par
M.H. Léna
architecte d.p.l.g. urbaniste

Service des Affaires Économiques
DOCUMENTATION

Réf. n°

CDAT
1826 B

Mars 1973

S O M M A I R E

- PRESENTATION DE L'ETUDE

CHAPITRE I - LES FOYERS D'ANZIN ET DE CRESPIN

1.1 - Le foyer d'ANZIN

1.1.1. - Contexte de production et de produit

1.1.2. - Les rapports entre l'organisation de l'espace
et le vécu

1.2 - Le foyer de CRESPIN

CHAPITRE II - LE FAUBOURG DUCHATEAU A DENAIN

2.1 - Conditions de production et produit

2.2 - Situation actuelle, accès des familles immigrées

2.3 - Le vécu du logement

2.3.1. - La disfonctionnalité des logements, sources
et implications

2.3.2. - La dégradation des conditions d'habitat

2.3.3. - Vers la reproduction de l'insalubre

CONCLUSION : ESSAI DE SYNTHESE

ANNEXE : PLAN DETAILLE DU RAPPORT COMPLET D'ETUDE

PRESENTATION DE L'ETUDE

I - CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Cette étude fait partie d'un ensemble de travaux menés par le S.A.E.I. (1) et ayant pour objet l'analyse, dans l'arrondissement de Valenciennes, des différentes formes de logement pour populations immigrées ; elle est donc à rattacher à ces travaux et en particulier aux études socio-économiques (1) du Centre d'Analyses du Développement (C.A.D.) auxquelles elle est reliée directement et dont elle constitue un complément puisque sur les mêmes terrains d'analyse elle traite de thèmes spécifiques.

En outre, les résultats de ces études ont permis de monter une "opération test" (1) de construction de logements pour population à bas niveau de revenus, qui fait elle-même l'objet de rapports distincts.

II - THEMES DE L'ETUDE ET TERRAINS D'ANALYSE

Rattachée donc à l'ensemble des travaux sur l'habitat des travailleurs immigrés dans l'arrondissement de Valenciennes, l'étude concerne l'analyse :

d'une part :

- de la relation entre les conditions de production de cet habitat et son organisation dans l'espace, en considérant cette organisation de l'espace comme produit résultant de l'ensemble de conditions politiques, économiques et sociales du moment,

et d'autre part :

- de la relation entre cette même organisation de l'espace et le vécu qui s'y développe.

./.

(1) pour tous renseignements sur les études, sur l'opération-test ainsi que pour se procurer les rapports complets, s'adresser à Madame ROUSSILLE - Administrateur Civil - S.A.E.I., 55/57, rue Brillat Savarin PARIS 13° - Tél. 588.56.27.

Les terrains d'analyse choisis sont, parmi ceux retenus par le S.A.E.I. et le C.A.D., ceux qui sont caractérisés par une participation de l'Etat au niveau de leur programmation et de leur construction, soit :

- en matière de logement des travailleurs vivant en isolés : foyer d'ANZIN et foyer de CRESPIEN,

- en matière de logement des familles, un ensemble de logements collectifs H.L.M. : le Faubourg Duchâteau à DENAIN.

CHAPITRE I - LES FOYERS d'ANZIN ET DE CRESPIN

Ouverts l'un en 1967 et l'autre en 1972, ils constituent des exemples de deux "moments" de la politique des "logements-foyers" institués pour loger les travailleurs migrants vivant en isclés.

1.1. - Le foyer d'ANZIN

1.1.1. - Contexte de production et produit

Lorsqu'il fut admis, vers 1956, que des logements devaient être construits pour les travailleurs immigrés, la question se posa de savoir quels types de logements seraient construits. Les caractéristiques du groupe de population que l'on envisageait de loger étaient suffisamment spécifiques, (statut familial : célibataires ou mariés, femme non résidente, culture différente, salaires peu élevés) pour motiver un programme spécifique (logements d'un type particulier).

Toutefois la préoccupation principale des gestionnaires-constructeurs étant de s'assurer dans le temps l'équilibre de gestion c'est-à-dire concrètement la pleine occupation permettant, par les rentrées en loyer, le remboursement des annuités des prêts consentis pour la construction, ceux-ci ne souhaitaient pas courir le risque de voir disparaître leur seule clientèle si, gérant des logements spécifiques, la conjoncture économique ou le développement technologique entraînaient le départ des travailleurs immigrés hors de la région ou du pays.

Ces raisons poussaient les gestionnaires-constructeurs à envisager la réalisation de logements pouvant convenir par la suite, le cas échéant, à des familles françaises ; le marché du logement familial ne risquant pas, lui, d'être saturé, même à long terme.

Cette formule, bien que ne "collant" pas tout à fait avec l'objectif de loger des célibataires ne risquait pas de prendre la gestion au dépourvu ni à long terme compte tenu du marché du logement familial, ni à court terme, compte tenu de la pénurie de logements pour les travailleurs immigrés, rendant ceux-ci peu difficiles lorsqu'un logement leur était proposé.

Ce sont ces considérations qui ont motivé de 1956 à 1964, la construction des premiers logements-foyers sous forme de logements familiaux H.L.M. de type F5 ou F6 groupés en "bloc". Seules des modifications de détail sur le second oeuvre constituant des adaptations aux besoins des isolés, distinguent ces constructions de n'importe quel groupe de logements H.L.M. à vocation familiale immédiate.

C'est dans ce contexte que fut envisagée en 1963 la construction du foyer d'ANZIN.

1.1.2 - Les rapports entre l'organisation de l'espace et le vécu

Si l'on a pu penser à l'époque de ce type de réalisation que l'organisation en appartements pouvait permettre une vie en communauté des travailleurs (maghrébins essentiellement), l'expérience montre que cette distribution relativement communautaire de l'espace ne coïncide pas avec les conditions réelles de vie des travailleurs immigrés.

Le regroupement par appartement effectué par le gestionnaire suivant ses contraintes de gestion, la diversité des situations (origine, langue...) la rotation importante ajoutés à l'individualisation du travail dans la production, sont autant de facteurs concourant à une individualisation des comportements qui constitue la donnée fondamentale.

Dans ce sens les rapports entre les travailleurs relèvent plus de la cohabitation, le cas échéant d'une organisation d'entraide à petite échelle pour faire face aux contraintes issues tant des difficultés matérielles liées aux horaires de travail (par postes) que de la qualité médiocre de la construction et de ses équipements.

On comprend alors que la chambre individuelle constitue l'aspiration de base du travailleurs immigré ; toutefois son coût la rend inaccessible à certains, les contraignant à la chambre collective au foyer ou les conduisant au café-garni qui assure en outre d'autres fonctions.

Néanmoins dans certains appartements caractérisés au niveau des occupants par une certaine homogénéité et une condition moins défavorisée (jeunes Tunisiens), il apparaît au contraire une organisation et une appropriation plus collective de l'espace.

Ainsi l'analyse des divers modes d'appropriation de l'espace au foyer renvoie à la condition globale du travailleur immigré ; c'est elle qui définit ses possibilités d'accès à un type de logement et son comportement dans celui-ci. A travers cette analyse, le foyer se définit par ailleurs comme le logement des moins défavorisés.

Pour situer la place et le rôle de l'organisation de l'espace on conclut qu'en relation avec la gestion elle peut soit favoriser des "possibles" soit constituer des contraintes, le cas échéant particulièrement lourdes.

1.2 - Le foyer de CRESPIN

C'est un "foyer d'hébergement" caractérisé par :

- sa structure de foyer de la "deuxième génération", foyers à cellules spécifiques (chambres accompagnées de services collectifs),
- son financement particulièrement réduit de "foyer d'hébergement" foyers programmés en petit nombre en 1970 dans le cadre d'une accélération de la politique de résorption de l'habitat insalubre.

1.2.1. - Contexte de production et produit

A partir de 1962, le mouvement d'immigration des travailleurs, loin de s'être réduit, s'est considérablement accru comme élément nécessaire au développement du pays. D'autre part un retard très important s'est accumulé en matière de logement pour ces travailleurs, comme en témoigne le développement rapide des bidonvilles.

Par ailleurs, les gestionnaires de logements pour travailleurs immigrés ont pu constater, à la lumière de plusieurs années de gestion, que la demande de logements par les travailleurs immigrés correspond à une demande solvable.

Ces deux caractères de la demande, d'une part durable, d'autre part solvable, rapportés à la spécificité du groupe des travailleurs immigrés (célibataire ou marié, femme non résidente, culture, place dans la production, statut d'immigré) devaient conduire à la construction de logements spécifiques conçus pour loger des travailleurs immigrés célibataires.

C'est ainsi que fut mise en place la politique de construction des logements-foyers pour personnes seules.

La programmation des foyers d'hébergement en 1970, qui, bien que n'ayant jamais fait l'objet de textes officialisés a régi la construction d'un certain nombre de foyers, trouve ses sources dans une tension particulièrement grave des conditions de logement des travailleurs immigrés laquelle, si elle n'est pas nouvelle, prend en 1970 une résonnance particulière auprès de l'opinion et des pouvoirs publics.

L'objectif vise à réaliser dans la même enveloppe budgétaire globale plus de lits et l'analyse précise des conditions d'application de cet objectif montre clairement qu'une importante réduction de qualité est inévitable.

Au niveau de la programmation de l'opération proprement dite, les travaux du C.A.D. ont montré par ailleurs les besoins en main d'oeuvre des employeurs locaux, desservis par la coupure que constitue la frontière franco-belge dans le marché de la main d'oeuvre et par la distance qui les séparent de l'agglomération de Valenciennes.

1.2.2. - Analyse critique du produit

La situation du foyer est caractérisée par sa position dans une zone de quasi monopole d'emploi d'un employeur, sensiblement en marge des pôles urbains attractifs, ce qui constituera en soi un handicap à la venue des travailleurs dans ce foyer.

La mise en gestion pas encore effectuée à la date de rédaction du rapport ne permet pas d'analyser le vécu proprement dit, toutefois le foyer est étudié dans son organisation de l'espace sous le plan quantitatif et qualitatif.

Ainsi l'absence de chambres individuelles ajoutée à une trop grande échelle de groupement pour l'utilisation des espaces collectifs trop réduits pourront contribuer à accentuer un caractère de collectivisation et de surpeuplement excessif. En outre, le plan de masse révèle une organisation très rigide, découpant systématiquement l'espace suivant les fonctions essentielles de reproduction de la force de travail. Ainsi, les locaux destinés au repos, à la restauration, à l'animation sont-ils nettement dissociés les uns des autres.

En conclusion, on constate qu'un tel foyer, s'il ne peut satisfaire les besoins réels en matière de logement des travailleurs immigrés, assure par contre un rôle précis pour l'employeur en hébergeant une certaine main d'oeuvre dont la rotation s'opère sans difficultés au gré des besoins.

CHAPITRE II - LE FAUBOURG DUCHATEAU A DENAIN

Le Faubourg Duchâteau est un ensemble de logements H.L.M. réalisé entre 1957 et 1961 sur la commune de DENAIN. En 1970 il comporte 25 % de population étrangère.

2.1 - Conditions de production et produit

Le Faubourg Duchâteau constitue un exemple de la politique menée sur le plan national, de production quantitative de logements à partir des années 1955, pour faire face à la pénurie qui sévissait après 1945 et qui s'était révélée constituer un frein au développement du pays.

La programmation du Faubourg Duchâteau à DENAIN correspond précisément aux besoins issus d'une période de haute conjoncture de la sidérurgie entre 1955 et 1960 entraînant par les mouvements de main d'oeuvre une sérieuse crise du logement.

Grand ensemble de 1200 logements, il tient dès lors une place importante sur le marché local du logement. Compte tenu de ses caractères marqués dans le sens d'une nette prédominance du quantitatif sur le qualitatif par la politique qui l'a produit, l'étude s'interroge sur ce que devient un tel ensemble placé sur le marché, comment les familles immigrées y accèdent-elles et comment y vivent-elles ?

2.2. - Situation actuelle, accès des familles immigrées

Après avoir rappelé les caractéristiques de sa population actuelle, l'analyse montre que le Faubourg Duchâteau abrite 25 % de familles étrangères. Ces familles qui n'ont guère d'espoir de pouvoir accéder à d'autres formes de logement et dont l'importance numérique a tendance à croître puisque cet ensemble est le seul à les accueillir, s'y trouvent donc quasiment enfermées. Leur présence a tendance à s'amplifier voire à conduire à la constitution d'un ghetto.

Ainsi défini, le contenu social apparaît profondément différent de la situation d'origine ; en effet à travers une série d'entrées/départs au Faubourg Duchâteau, un important changement social s'est réalisé en relation directe avec l'évolution des marchés du logement en développement et de celui de l'emploi en récession.

Parce que fortement demandeurs, ce sont successivement les groupes les moins favorisés en matière d'accès au marché du logement qui sont entrés au Faubourg Duchâteau au fur et à mesure qu'il était délaissé par d'autres groupes. Ainsi en dernier lieu le gestionnaire a-t-il organisé l'entrée systématique des familles immigrées afin d'assurer la pleine attribution des logements.

D'autre part, la dégradation physique de l'habitat qui touche à des degrés divers l'ensemble, est nettement plus marquée dans les bâtiments où logent des familles étrangères.

Ces constatations permettent de préciser d'une part l'incidence de la situation du marché du logement et de celui de l'emploi, sur les conditions d'accès des familles immigrées à ce type de logement, et d'autre part de cerner la situation actuelle, caractérisée par un profond changement social et une nette dégradation physique.

Mais si le marché du logement est l'élément permissif du changement social, il n'en est pas nécessairement l'élément moteur. Il n'explique pas l'aspiration des locataires successifs du Faubourg Duchâteau à quitter cet ensemble, et qui se manifeste aussi chez les familles immigrées. L'étude des conditions concrètes d'habitat au Faubourg Duchâteau précisent en particulier ce point.

2.3 - Le vécu du logement

Les conditions concrètes d'habitat s'expriment dans le vécu du logement qu'éclaire les enquêtes directes effectuées sur place auprès des familles.

2.3.1. - La disfonctionnalité des logements, sources et implications

On observe en premier lieu une non-satisfaction des besoins fonctionnels élémentaires qui touche à la fois :

- l'organisation de l'espace de l'habitat, accessibilité jeu des enfants, bruit.
- les attributions et la répartition par type, trop peu de de grands types, concurrence d'accès, défavorables aux familles immigrées.
- l'équipement : chauffage supprimé, entretien essentiel négligé par le gestionnaire.

Ces différents problèmes renvoient :

- d'une part à la conception proprement dite des bâtiments et par là à leurs conditions de production ; en ce sens, la disfonctionnalité observée serait historiquement le sous-produit de la pénurie et elle serait l'élément moteur des départs (essentiellement français) et des aspirations au départ (les autres), constatés,
- d'autre part, au comportement du gestionnaire qui, tirant profit des tensions du marché du logement qui s'exercent au détriment des familles immigrées sous forme de très faible ouverture du marché à leur égard, loue des logements dont il renforce encore la disfonctionnalité par la suppression du chauffage, le manque d'entretien (équipements sanitaires) et par les attributions inadaptées qu'il effectue (2 types III sur un même palier, sans communication intérieure pour "remplacer" un type V ou VI pour les familles nombreuses).

A noter que cette disfonctionnalité des logements et de leurs prolongements est en général plus grande pour les familles immigrées que pour les familles françaises, dans la mesure où leur composition (familles nombreuses) ajoutée aux contraintes qui ne sont opérées que sur elles (attribution, équipement hors d'état, chauffage supprimé), les conduisent à des conditions d'habitat excessivement difficiles, elles seules qui ne peuvent quitter le Faubourg Duchâteau.

L'étude montre en outre que l'utilisation particulière de l'espace par les familles immigrées couramment attribuée à "un mode d'habiter" "importé" du pays d'origine ou à une inadaptation à notre mode d'habiter relève en réalité essentiellement des contraintes particulièrement coercitives issues de la disfonctionnalité des logements, qui est d'autant plus imposée que l'accès à d'autre logement leur est difficile.

2.3.2 - La dégradation des conditions d'habitat

Compte tenu des conditions de logement des familles immigrées, logements surpeuplés, disfonctionnels, de médiocre qualité et laissés sans entretien par le gestionnaire, la dégradation physique était inévitable. Si on a pu observer son accélération comme d'ailleurs l'amplification du bruit, dans les bâtiments occupés par ces familles, ce n'est pas un comportement spécifique de celles-ci qui en est la cause, mais leur condition objective de logement.

Par ailleurs, le loyer fixé correspondant à un logement normalement attribué et équipé n'est pas abaissé en tenant compte de son état réel, il en résulte implicitement une surévaluation du loyer que les familles étrangères doivent supporter.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments le logement au Faubourg Duchâteau est perçu le plus souvent par les familles comme un espace qui se réduit à sa seule fonction d'"abri" suivant le mot de plusieurs d'entre elles.

2.3.3. - Vers la reproduction de l'insalubre ?

La dégradation globale des conditions d'habitat incite les occupants à chercher d'autres formes de logement, mais si le marché permet à certains (classes moyennes) de quitter le Faubourg Duchâteau, les familles immigrées, elles, n'ont pas accès aux autres logements, c'est alors que peut se manifester la tendance à la "dégradation sociale".

On constate ainsi le développement d'un processus de changement social et de dégradation physique qui, suivant l'évolution du marché du logement en liaison avec celui de l'emploi, pourrait conduire à la production/reproduction de l'habitat insalubre.

Un schéma résume l'ensemble des mécanismes observés.

CONCLUSION : **ESSAI DE SYNTHESE**

Dans cette dernière partie, en exploitant l'ensemble des résultats d'analyse sur le problème du logement des familles immigrées au Faubourg Duchâteau, l'étude :

- synthétise les causes profondes des conditions d'habitat observées : il apparaît alors qu'elles relèvent :
 - o des mécanismes du marché du logement et
 - o des conditions de production et de gestion des logements qui lui sont étroitement liées.

- définit les besoins des familles immigrées en matière de logement : on constate alors que ces besoins ne leurs sont pas spécifiques en référence à leur appartenance culturelle d'origine, mais en référence à leur situation objective de familles nombreuses aux faibles ressources, et, en ce sens, elles rejoignent dans la définition de leurs besoins d'autres groupes de familles dont la situation objective est la même et que l'on rencontre généralement dans les mêmes types d'habitat dégradé.

Ce sont par conséquent les besoins issus de cette situation objective qui sont à prendre en compte, et une liste en est dressée.

- cerne les niveaux où se situent les blocages à la mise en oeuvre des solutions satisfaisantes :

- o conditions de production
 - réglementation
 - maîtrise du foncier
 - programmation/conception
- o marché du logement et gestion

L'étude conclut en affirmant que la mise en place de l'opération-test devra, pour apporter effectivement des conditions d'habitat satisfaisantes pour les immigrés, agir simultanément sur trois plans :

- cerner les besoins des utilisateurs immigrés (cette étude en cerne une partie),
 - insérer dans les logements à construire les caractères satisfaisants ces besoins,
 - assurer aux immigrés l'accès à ces logements.
-

PREMIERE PARTIE : LES FOYERS D'ANZIN ET DE CRESPIN

	<u>Pages</u>
<u>Chapitre 1 - LE FOYER D'ANZIN : foyer à structure de logements familiaux adaptés</u>	13
<u>11 - CONTEXTE DE PRODUCTION ET PRODUIT</u>	14
111 - le contexte : quels logements pour les travailleurs immigrés isolés ?	14
112 - La programmation du foyer d'ANZIN	15
113 - du programme au produit	16
<u>12 - LES RAPPORTS ENTRE L'ORGANISATION DE L'ESPACE A BASE D'APPARTEMENTS ET LE VECU</u>	20
121 - L'appartement : organisation de l'espace et rapports entre les travailleurs	20
1211 - l'attribution des chambres	
1212 - les associations	
1213 - l'appartement n'est pas un milieu anonyme	
1214 - il faut bien s'entendre	
1215 - les rapports qui s'établissent à l'intérieur de l'appartement relèvent de la cohabitation	
1216 - la chambre : espace privatif	
1217 - chambre collective et chambre individuelle	
1218 - la chambre collective assure-t-elle d'autres fonctions ?	
122 - Les cas d'appropriation collective de l'appartement	26
1221 - une homogénéité des occupants	
1222 - une organisation plus collective	
1223 - une appropriation collective de l'appartement	
1224 - incidence sur la gestion	
1225 - ces appartements : leur image pour les autres travailleurs du foyer.	

	<u>Pages</u>
123 - Conclusion	28
1231 - les rapports du travailleur immigré avec son logement sont déterminés en dernière instance par sa situation globale.	
1232 - l'organisation de l'espace conditionne le vécu	
1233 - l'unité spatiale du foyer : ses critères de cohérence	
 <u>Chapitre 2 - LE FOYER DE CRESPIN : foyer d'hébergement à structure spécifique et à financement réduit</u>	 30 b
 <u>21 - CONTEXTE DE PRODUCTION ET PRODUIT</u>	 31
211 - Vers des logements à structure spécifique 1962-1966	31
212 - les foyers à structure spécifique - les "logements foyers pour personnes seules" à partir de 1966	32
213 - la situation en 1970 et la note d'Août 1970	33
2131 - la situation en 1970	
2132 - la note d'Août 1970 : "les foyers d'hébergement"	
214 - le processus opérationnel du foyer de CRESPIN	39
2141 - le cadre de l'application de la circulaire	
2142 - les conditions de l'étude	
2143 - le choix du terrain	
2144 - le programme	
21441 - les logements	
21442 - les parties collectives	
2145 - le financement	
2146 - du programme au produit	

	<u>Pages</u>
22 - <u>ANALYSE CRITIQUE DU PRODUIT</u>	44
221 - la situation	44
222 - l'organisation de l'espace interne	45
2221 - remarques de méthode	
2222 - le plan de masse : une organisation parti- culièrement rigide	
2223 - l'étage courant	
2224 - les chambres	
2225 - parties communes, services	
223 - la redéfinition des espaces par le gestionnaire	50
224 - bilan financier	52
CONCLUSION	52

DEUXIEME PARTIE : LE FAUBOURG DUCHATEAU A DENAIN

	<u>Pages</u>
<u>Chapitre 1 - CONDITIONS DE PRODUCTION ET PRODUIT</u>	57
11 - <u>LE CONTEXTE NATIONAL EN MATIERE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX</u>	58
111 - la situation en 1950	58
112 - les bases d'une politique du logement - 1950-1955	59
113 - le produit : la politique des grands ensembles	60
12 - <u>LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE LOCAL</u>	61
121 - le contexte du marché de l'emploi	61
122 - le contexte du marché du logement	61
13 - <u>LE PRODUIT</u>	62
131 - le choix du terrain	62
132 - le programme	63
1321 - les logements	
1322 - les équipements collectifs	
133 - le financement	64
134 - l'organisation dans l'espace	64
135 - l'incidence de la gestion	66
14 - <u>CONCLUSION</u>	66

LE FAUBOURG DUCHATEAU A DENAIN

<u>Chapitre 2 - ORGANISATION DE L'ESPACE ET VECU</u>	68
21 - <u>CARACTERISATION DE LA SITUATION ACTUELLE</u>	69
211 - Contenu social	69
212 - évolution physique	70
22 - <u>LES CONDITIONS DU CHANGEMENT SOCIAL</u>	72
221 - les premières attributions	72
222 - l'évolution de la demande 62-67	72
223 - la situation en 1968	73
224 - la situation après 1968	74
23 - <u>LE LOGEMENT ET LE VECU</u>	76
231 - les limites de l'analyse	76
232 - organisation de l'espace et satisfaction des besoins fonctionnels	78
2321 - l'accessibilité	
2322 - la dimension des logements	
2323 - les enfants	
2324 - l'équipement	
23241 - le chauffage	
23242 - le sanitaire	
23243 - les revêtements	
2325 - conclusion	
233 - l'utilisation dans le cycle des 24 heures et les marques d'appropriation	93
2331 - le jour	
2332 - la nuit	
2333 - l'espace montré	
2334 - l'espace de rejet	

	<u>pages</u>
234 - Perception de la taille, de la distribution, de la fonction du logement	100
2341 - la taille	
2342 - la distribution	
2343 - la fonction	
24 - <u>LA DEGRADATION DES CONDITIONS D'HABITAT</u>	103
241 - la dégradation physique	103
242 - le bruit	104
243 - le coût	105
<u>CONCLUSION DES CHAPITRES 1 et 2</u>	106

	<u>Pages</u>
<u>Chapitre 3 - ESSAI DE SYNTHÈSE</u>	109
31 - objet	110
32 - méthode	110
33 - tableaux de synthèse	110
34 - lecture des tableaux	
341 - déterminants	113
342 - situation objective des familles immigrées, besoins et formulation des solutions	113
343 - mise en oeuvre des solutions, blocages et niveaux d'intervention	113
3431 - les conditions de production	
34311 - la réglementation	
34312 - la maîtrise du foncier	
34313 - la programmation conception	
3432 - le marché du logement	
35 - vers l'opération test.	115
 <u>ANNEXE</u>	 117